© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

...Medicaments

Par Profil supprimé Postée le 17/02/2014 17:29

> Puisqu'on refuse de me répondre par tchat,je viens poser mes questions ici.
> *Y a-t-il des médicaments mortelles a haut dosage si oui,lesquelles ?
> *Des Médicaments sans ordonnance ?
> *Les Médicaments sont-il reconnue comme une drogue ?
> *Que ressent-on quand on a une overdose ?

Mise en ligne le 18/02/2014

Bonjour,

Notre service n'a pas pour vocation de fournir des listes de médicaments, avec ou sans ordonnance, pouvant être mortels, encore moins d'indiquer à quel dosage ils le seraient. Cela vous a déjà été répondu à l'occasion de tchats, il n'en sera pas autrement dans cette rubrique "Question/Réponse".

Concernant vos deux autres questions, voici synthétiquement ce que nous vous avons déjà répondu également par tchats.

Certains médicaments peuvent effectivement être détournés de leur usage et, dans ce cadre, être consommés comme une drogue. Maintenant les critères de définition d'une drogue peuvent être larges et variés. Il y aurait donc différentes manières de comprendre et de répondre à cette question et il s'agirait, au préalable et pour chaque piste de réponse, de redéfinir ce qu'est une drogue. Par exemple, si l'on définit la drogue comme produit inscrit dans la liste des stupéfiants, alors, certains médicament faisant partie de cette liste sont des drogues.

Concernant votre dernière question, les signes annonçant une surdose sont différents en fonction du produit que l'on a consommé en surdose. Il peut par exemple s'agir d'une dépression respiratoire avec une surdose d'héroïne, d'une accélération du rythme cardiaque pouvant aller jusqu'à l'infarctus avec la cocaïne... Il nous semble que vous comprendrez que nous ne pouvons pas témoigner du "ressenti" d'une personne en overdose.

Si vous souhaitez nous recontacter pour nous faire part de votre situation, de difficultés que vous pourriez traverser, nous vous rappelons que nous sommes disponibles pour cela et joignables tous les jours de 8h à 2h

au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable). Nous nous permettons de vous orienter également vers "Fil Santé Jeunes" qui propose une écoute concernant toute question relative aux problématiques adolescentes. Ils sont joignables tous les jours de 8h à minuit au 0 800 235 236 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 44 93 30 74 (depuis un portable).

Cordialement.